

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 938

Rubrik: Chronique chinoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le bi-centenaire et la Suisse

Le bi-centenaire de la Révolution française aura eu pour effet de provoquer un discours, torrentiel, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas toujours porteur de lumière! Par exemple, très régulièrement, nos amis français parleront de Necker et de sa fille, Mme de Staël, comme de *Suisse* — ce qui est nous faire un honneur auquel Pierre Cordey et d'autres eussent été sensibles, mais témoigne d'une incompréhension fâcheuse: née à Paris, grandie en France, Mme de Staël n'est à aucun degré Suisse, puisque son père, Allemand d'origine, était Genevois d'adoption et que Genève n'entre dans la Confédération qu'en 1815 — deux ans avant sa mort — et que sa mère était Vaudoise, sujette de Berne et non Confédérée.

Quant aux articles parus chez nous, ils relèvent quelquefois plus de la légende, dorée ou pas dorée, que de l'Histoire, et c'est encore le roman de Claude Berney, *La Face cachée du Lion de Lucerne*

(Cabédita, Morges) qui m'en apprend le plus, notamment sur la réalité du service à l'étranger.

Voici par exemple un texte publié dans *VO-Réalités*, hebdomadaire de la défunte *Voix Ouvrière* (qui n'a pas survécu, malgré les millions que l'URSS mettait à sa disposition — ça c'est curieux, *Le Matin* devrait enquêter), consacré à Lazare Carnot, «l'Organisateur de la Victoire», qui se trouve très justement loué pour avoir créé les armées qui permirent à la République de lutter contre les «tyrans».

Oui, mais...

A cause de Michelet, qui l'admire, j'avoue avoir éprouvé à l'endroit du «Grand Carnot» quelques sentiments forts. Je crois malheureusement que sur ce point tout au moins, il faut donner raison à Guillemin (dans son attachant *Roberpierre*): la croisade pour la liberté des peuples a été pour une bonne part synonyme de mise à sac de l'Europe, une entreprise de pillage très programmée (par Cambon, le responsable des finances) pour remplir les caisses de la République que la Royauté, malgré

Necker, avait laissées vides. Autre exemple: dans un article intitulé *La Révolution et nous*, Philibert Muret écrit ces lignes remarquables: «*Du passé faisons table rase!*» Ce cri de guerre a couvert une des plus formidables entreprises de démolition de l'histoire.»

Surmonté l'étonnement de voir citée l'*Internationale* (1871) à propos de la Révolution française (1789-99) — un amalgame propre à faire pâlir de jalousie le regretté Fouquier-Tinville et se retourner dans sa tombe le non moins regretté Charles Gilliard (notez: depuis une quarantaine d'années qu'il est mort, il a dû prendre une certaine habitude de ce genre d'exercices, ne serait-ce qu'en lisant Mme Sandoz) — je me suis demandé si vraiment la Révolution avait fait «table rase»... Hélas non, pas pour ce qui compte à mes yeux.

Malgré un éloquent plaidoyer de Robespierre (!), la peine de mort ne fut pas abolie. La misère non plus, qui augmente au XIX^e siècle, du fait de l'industrialisation.

Malgré de nouveau Robespierre, la France se lance dans vingt ans de guerre. Quant à l'égalité...: aucun des chefs révolutionnaires n'a songé à accorder des droits à la femme! Et c'est toujours la règle de Saint Paul (Cor. I, XIV, 36): *Taceat mulier in ecclesia* — *Que les femmes se taisent dans les assemblées*. Et dans la République! ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch (fb)

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: JeanLouis Cornuz

Jean Ziegler

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Téléfax: 021 22 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

CHRONIQUE CHINOISE

Maisons du peuple

Pendant des décennies, le logement urbain a été pris en charge par les unités de travail et loué à des prix très bas. Par exemple, le loyer d'un appartement de trois pièces à l'Institut des langues étrangères de Xi'an se monte actuellement à 5 yuans (la somme des deux salaires des enseignants qui y habitent est de 260 yuans par mois). Les célibataires logent chez leurs parents ou en dortoirs (8 personnes dans 15 m²). Lorsqu'il/elle se marie, le/la Chinois-e dépose une demande auprès de son entreprise pour obtenir un appartement d'une pièce (environ 15 m²). La demande sera agréée: 1) si le requérant travaille depuis au moins cinq ans dans l'entreprise;

2) s'il a de bons antécédents; 3) si son entreprise a un chiffre d'affaires suffisant pour gérer des appartements.

8m² par personne

Ce système engendre des inconvénients. C'est une énorme perte d'argent pour l'Etat, qui se voit obligé de construire et d'entretenir des immeubles dont le rapport est loin de couvrir les frais engagés. D'autre part, les locataires ne se sentent pas concernés par la maintenance des locaux qu'ils occupent; il n'y sont pas chez eux et n'y investissent rien, ni matériellement, ni affectivement. De plus, ce système encourage la

corruption et le népotisme; ceux qui jouissent du pouvoir d'attribution des logements sont tentés d'en faire profiter leurs proches ou de le monnayer.

La réforme poursuivie actuellement par l'Etat, en encourageant les locataires à devenir propriétaires, vise à récupérer des sommes importantes qui permettront de construire de nouveaux immeubles et de pallier la pénurie. En l'an 2000, l'Etat espère arriver à 8 m² en moyenne par personne. Il espère aussi que les gens se mettront à investir dans leur logement, qu'ainsi l'énorme demande en appareils électroménagers baissera (elle commence à poser de sérieux problèmes pour l'approvisionnement en énergie électrique; à ce propos, la Chine s'engage à fond dans l'aventure nucléaire...) et que l'argent se remettra à circuler. L'Etat encourage donc l'achat à coup de prêts et de subsides; le logement acquis pourra être légué; il pourra aussi être revendu après cinq ans.

Vers un vrai foyer?

J'en arrive maintenant aux Chinoises que l'on pousse à rejoindre leur foyer (voir DP 929). Ce logement qui leur appartiendrait pourrait être un espace à investir et à mieux aménager. Car jusqu'ici, les intérieurs chinois semblent très négligés. J'ai été frappée par la saleté des endroits, la tristesse des éclairages au néon, la hideur des sols de ciment brut. Au milieu d'une pièce trône la TV, au milieu de la cuisine le réfrigérateur, en général surdimensionné. Les balcons, vu l'exiguïté des logements, servent de pièce supplémentaire. C'est un cauchemar de nattes effrangées, de plantes poussièreuses, de balais-serpillières grisâtres.

On le voit, rien de bien exaltant pour une femme réduite à «s'épanouir» dans son ménage. En revanche, si le logement vient à être considéré comme un bien de consommation, qu'on lègue, dont on hérite, qu'on peut revendre, qui prend de la valeur avec le temps, peut-être deviendra-t-il un jour semblable à ce que j'ai vu dans un spot publicitaire télévisé: un garçon d'une douzaine d'années rentre de l'école et entrouvre la porte de la cuisine où sa mère s'affaire aux fourneaux. Tout le décor, soigné, n'est guère encore qu'un rêve de publiciste et un grand pari de l'Etat.

Catherine Dubuis

REPLIQUE: FAUT-IL PRIVATISER LA TV ?

Jean Ziegler précise

Vous avez pu lire, dans DP 935, la position de Jean Ziegler sur la révision de la loi radio-TV, actuellement en discussion en commission parlementaire, ainsi que la réplique d'Yvette Jaggi.

Jean Ziegler nous demande de publier les précisions suivantes:

1. Madame Jaggi avec virulence me reproche ce qu'elle appelle mes «motivations». Elle seraient troubles: «frustré» de ne pas m'exprimer plus fréquemment à la télévision, j'attaquerais celle-ci. Je tombe des nues. Je ne me sens nullement frustré par rapport à aucune des trois chaînes publiques. Tout au contraire! Il me semble que la TVR dans ses émissions réservées à cet usage rend assez régulièrement et tout à fait convenablement compte de mon travail de conseiller national à Berne. De la même façon qu'elle le fait pour mes autres collègues. La Télévision tessinoise m'a invité à un intéressant débat pas plus tard qu'il y a deux mois. Quant à la Télévision alémanique là non plus je ne ressens aucune «frustration»: tout récemment, j'ai eu longuement la parole lors d'un débat («Café fédéral»); de plus cette chaîne a consacré une émission littéraire toute récente à *Genossen an der Macht* (la version allemande, qui vient de paraître à Francfort, de mon livre *Vive le pouvoir*).

J'entretiens des rapports personnels de longue date avec plusieurs dirigeants et créateurs notamment de la Télévision romande. Des rapports d'estime. Avec certains d'entre eux: des rapports de confiance et d'amitié. Leur difficile travail m'impressionne. L'attaque personnelle de Madame Jaggi manque donc totalement son but.

2. Sur le fond: la situation télévisuelle en Suisse est préoccupante. Elle exige réflexion: l'audience de la télévision publique s'érode, l'assaut des télévisions étrangères est rude. Ces assauts iront croissant dans un proche avenir. Quelle riposte? Augmenter la redevance, donner des moyens très considérablement accrus à la télévision publique? Bien sûr, ce serait la solution souhaitable.

Mon expérience bernoise m'indique qu'elle n'est pas du tout envisagée par les autorités. Quelle autre solution alors? J'avais énoncé celle de la création d'une télévision privée suisse à qui le Conseil fédéral — il en a les compétences — imposerait des cahiers de charge stricts. Suis-je pour autant un valet du capital? Il suffit de relire *Une Suisse audessous de tout soupçon* pour trouver la réponse.

3. Rudolf A. Strahm, dont je tiens en haute estime les analyses et les avis, me dit qu'une solution consisterait dans la création d'une télévision privée dont les responsables (financiers, de création) seraient des collectivités associatives, des groupements syndicaux, démocratiques. L'idée me paraît séduisante. Il faut l'explorer.

4. Je suis fermement convaincu que les Berlusconi, Bouygues, etc, ne sont pas une fatalité pour la Suisse. Le projet initial pour la France, formulé par Jack Lang et approuvé par François Mitterrand de faire appel partiellement au privé pour aider à endiguer la concurrence étrangère a été mal réalisé en France. Pour de multiples raisons qui tiennent à la particularité de ce pays. L'idée initiale de Jack Lang me paraît néanmoins recevable.

Dire que toute télévision qui n'est pas publique est nécessairement débile me paraît une affirmation dogmatique. J'ai une (modeste) expérience de plusieurs collaborations avec des télévisions privées étrangères: très récemment encore avec la CBS des Etats-Unis et la Granada-Télévision d'Angleterre. Les interviews auxquels j'étais soumis par les journalistes de ces chaînes ont été des interviews durs, professionnels, critiques, informés et intelligents.

5. Que va-t-il se passer maintenant en Suisse? Rien du tout. Je crains que la situation dangereuse — pour notre identité, pour la formation de notre conscience collective — va continuer à se détériorer sans que les autorités fédérales aient la vision, le courage politique de réagir.

Jean Ziegler